

les intéressés. Les pétitionnaires estiment que la mesure causera de sérieux inconvénients et sera même pénible, notamment pour les personnes âgées ou pour les jeunes enfants qui doivent poster des lettres. Ils demandent au Parlement de faire en sorte que Postes Canada remette en place les boîtes à lettres et ne les supprime pas à nouveau sans consulter au préalable les intéressés.

LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES
CANADIENNES DE GOOSE BAY

M. Dan Heap (Spadina): J'ai également en main une pétition, jugée correcte par le greffier des pétitions, qui provient d'un grand nombre de personnes de Spadina, lesquelles s'inquiètent de la proposition du gouvernement d'intensifier les vols d'entraînement à basse altitude faits à partir de Goose Bay, au Labrador. Ils signalent que ces vols d'entraînement perturbent déjà la vie des autochtones et sont également d'avis que, loin de favoriser la paix, ils rendent la guerre plus probable. Ils demandent au Parlement de faire en sorte que le gouvernement mette un terme à cette activité et ne cherche pas à établir une base de l'OTAN à cet endroit.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES
BREVETS

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition conformément à l'article 106 du Règlement. Elle a été jugée correcte quant à la forme et au contenu. Comme toutes les autres pétitions que j'ai présentées sur cette question, elle n'a pas été contrôlée par le vice-premier ministre (M. Mazankowski) et n'a pas besoin de l'être même s'il s'est, en une occasion, arrogé ce droit. Ce pouvoir ne lui avait été accordé ni par la présidence ni par le caucus néo-démocrate.

Je pourrais dire quelques mots à propos de la pétition elle-même. Les pétitionnaires s'élèvent contre les propositions du gouvernement fédéral visant à modifier la Loi sur les brevets à propos des médicaments d'ordonnance. Ces propositions vont faire augmenter le prix des médicaments et des corporations prétend le ministre de la Consommation et des corporations (M. Andre). Elles restreindront sérieusement la capacité des Canadiens moyens de se procurer les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin. Elles feront injustement du tort à ceux que leur santé oblige à acheter régulièrement des médicaments d'ordonnance et feront augmenter très certainement le coût des assurances-médicaments des gouvernements provinciaux. Ces modifications sont un autre exemple, malheureusement, des concessions que le gouvernement canadien fait aux États-Unis aux dépens de l'homme de la rue.

[Français]

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, j'ai également une pétition qui a été signée par à peu près 50 à 60 personnes de la province de Québec et toutes ces personnes déclarent que les modifications que le gouvernement fédéral veut apporter à la Loi sur les brevets seront une chose qui sera difficile pour les Canadiens et les Canadiennes parce que ce projet de loi augmentera le prix des médicaments au pays et ce sera difficile pour les personnes âgées, difficile pour les malades, etc., ici au Canada.

Pétitions

Une autre chose qu'elles ont déclarée, monsieur le Président, est que le projet de loi du gouvernement sera une chose difficile pour les provinces parce qu'il y aura une hausse du coût des régimes d'assurance-santé provinciaux.

Elles déclarent également que les modifications proposées sont un autre exemple de concessions du gouvernement fédéral aux États-Unis dans les négociations pour l'entente sur le libre-échange.

Finalement, monsieur le Président, elles nous déclarent à nous, députés, et je cite: «A ces causes, demandent humblement que le Parlement rejette ces propositions qui augmentent le prix des médicaments pour les Canadiens et les Canadiennes.»

[Traduction]

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions. L'une vient des habitants de Thompson, au Manitoba, qui croient que les modifications que le gouvernement propose d'apporter à la Loi sur les brevets risquent de faire augmenter le coût du régime provincial d'assurance-médicaments. Ils prient humblement le Parlement de rejeter ces propositions.

J'ai une autre pétition venant d'une organisation appelée le *Senior Power*. Je suis certain qu'on fait signer actuellement des milliers d'autres pétitions semblables. Le *Senior Power* de Regina prie humblement le Parlement de rejeter les modifications que le gouvernement propose d'apporter aux dispositions de la Loi sur les brevets qui portent sur les médicaments. Ils croient eux aussi que leurs médicaments ainsi que l'excellent régime d'assurance-médicaments de la Saskatchewan leur coûteront plus cher.

[Français]

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions; la première concerne la Loi sur les brevets. Particulièrement, les brevets pour les produits pharmaceutiques augmenteront le prix des médicaments pour les consommateurs canadiens. Aussi, ces modifications affecteront surtout les personnes dont l'état de santé nécessite l'usage continu de médicaments. Ces propositions entraîneront une hausse de coût des régimes d'assurance-santé provinciaux. Ces propositions sont aussi un autre bon exemple des concessions du gouvernement canadien aux États-Unis dans les négociations pour une entente de libre-échange.

Pour ces raisons, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement rejette ces propositions qui augmenteront le prix des médicaments pour les Canadiens et les Canadiennes.

• (1650)

[Traduction]

La seconde pétition dit que les modifications que le gouvernement fédéral propose d'apporter à la Loi sur les brevets à l'égard des médicaments d'ordonnance feront augmenter le prix des médicaments pour les consommateurs canadiens, que ces changements nuiront aux Canadiens qui doivent consommer régulièrement des médicaments et qu'ils feront augmenter le coût du programme provincial d'assurance-médicaments. Elle dit de plus que ces augmentations prouvent que le gouvernement fédéral cède devant les intérêts américains dans les